

Réf: Dossier 445549

Avis de constitution

SOCIETE « BEBE DOUCEUR » en abrégé « BDO »

Siège ABIDJAN commune ABOBO quartier Aboboté
Ilot 35 BIS lot 356 en face du marché d'ABOBOTE, Lot
356, Ilot 35 bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEBE DOUCEUR » en abrégé «
BDO »

Objet : Commercialisation d'articles et accessoires pour enfants

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN commune ABOBO quartier Aboboté
Ilot 35 BIS lot 356 en face du marché d'ABOBOTE, Lot
356, Ilot 35 bis

Dirigeant(s) Mme DIABAGATE ALIMA EPOUSE GBANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10378 du 09/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62403/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

